



## Mode d'emploi

Vous souhaitez vous réunir au BOOM avec votre association, collectif, groupe citoyen ? Vous voulez organiser des événements, des conférences, des séances d'information ? Voici tout ce que vous devriez savoir !

### Le BOOM, c'est quoi ?

Le BOOM est un café associatif, autogéré de façon horizontale et **sans but lucratif** par un **groupe de bénévoles**. Nous travaillons afin de promouvoir la **production alimentaire locale et durable**, **l'agriculture paysanne** et le **commerce équitable** ainsi que des **dynamiques de solidarité** et de **réciprocité** et toutes initiatives qui ont comme but une **société plus juste** et plus **égalitaire**.

### Quel genre d'initiative puis-je (et ne puis-je pas) organiser au BOOM ?

Toute initiative qui s'inscrit dans l'esprit du BOOM est la bienvenue. Nous accueillons des **collectifs** et des **associations** qui ont besoin d'un espace pour se réunir, des séances d'**information** ou de **récolte de fonds**, des groupes qui travaillent sur des **projets auto-organisés**, ainsi que des groupes **d'entraide mutuelle**. Les locaux et le bar du BOOM ne sont pas disponibles pour des **initiatives payantes** (même répondant à nos valeurs) ou qui ont comme but le **simple gain**. Nous refusons toute initiative fasciste, raciste, sexiste ou homo/trans/queer-phobique.

### Bon à savoir

- On ne vous demandera pas de loyer pour l'utilisation de locaux pour un événement public, mais **en utilisant le BOOM vous vous impliquez dans une dynamique d'autogestion**. Cela veut donc dire que les bénévoles au bar comptent sur votre aide pour la gestion de la salle pendant que vous êtes là. Aider à débarrasser les tables et à les remettre à leur place à la fin de votre réunion, par exemple, sont des petits gestes qui nous

permettent de mettre à disposition les locaux même quand il n'y a pas trop de staff.

- Les locaux du BOOM sont aussi mis à votre disposition le lundi et le mardi. Pendant les horaires de fermeture, les groupes s'autogèrent et ils s'engagent à prendre bon soin des lieux. Selon les cas et après en avoir parlé avec vous, une participation aux frais pourra être demandée.
- Si vous vous réunissez régulièrement au café, c'est peut-être une bonne idée de **vous former à la gestion du bar**. De cette façon, vous pouvez utiliser le locaux et le bar même quand il n'y a pas de bénévole en permanence. Pour cela, demandez au bar ou écrivez-nous.
- Vous pouvez aussi devenir **membre adhérent** du BOOM pour marquer votre soutien à notre projet. Le montant de la cotisation annuelle est libre.
- En tant que bar associatif, nous tenons particulièrement aux relations avec nos voisins. Si ces dernières ne sont pas bonnes, notre mission a déjà échoué. On vous demande de **respecter nos voisins** en gardant la musique, spécialement le soir, à des niveaux de volume raisonnables.
- Les **bénévoles** qui travaillent au bar ne sont pas payés, mais ils investissent leur temps et leur énergie dans la gestion d'un projet communautaire. Ils sont là pour vous aider, mais ils ne *travaillent* pas pour vous.

Pour plus d'info :

boomcafeassociatif.org  
[contact@boomcafeassociatif.org](mailto:contact@boomcafeassociatif.org)

02/ 736 51 10

FB : BOOM – le café du commerce équitable